

Le Krank

éveillé



Association inter-communale
de loisirs et de culture en Cap Sizun
Cap-Accueil • 9, rue Lamartine, 29770 Audierne
02 98 70 28 72 • www.cap-accueil.com •
cap.accueil@orange.fr
Directeur de la publication : Claude Bouvier
Imprimé par nos soins
Ne peut être vendu.

Bulletin d'information de Cap Accueil
Diffusion publique et gratuite

N° 5 • mars 2014

●●●●● ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE CAP ACCUEIL ●●●●● **NOMBREUX, ATTENTIFS, JOYEUX ET CHALEUREUX...**



Le 2 mars, à l'Espace culturel de Pont-Croix, l'association intercommunale Cap-Accueil a tenu son assemblée générale. L'occasion de faire le bilan moral et financier de 2013, de présenter aux adhérents les nombreux projets pour 2014, ainsi que de procéder à l'élection du tiers-sortant.

Plus de 120 personnes, dont plusieurs élus capistes, ont assisté à cette assemblée qui fut ouverte par le président Claude Bouvier qui a rappelé le rôle culturel, social, ludique et sportif, de cette association créée il y a 25 ans. Son rôle économique également puisque les diverses manifestations des Arts à la pointe drainent nombre de touristes – « de plus en plus avides de culture » dans le Cap et ont un rayonnement qui dépasse le territoire.

Le rôle des bénévoles

Le bilan financier, bien que grevé par la baisse constante des subventions et l'emploi -devenu nécessaire au fil du développement de Cap-Accueil- de deux salariés, présente cependant une augmentation des fonds propres grâce à la vente, cet été, des T-shirts Armor Lux. Mais ce qui lui permet d'exister c'est le travail des nombreux bénévoles -14.502 heures- et l'aide des communes qui mettent des locaux à sa disposition. Tout ceci pourrait être évalué, estime le trésorier Patrick Michelet, à 208.800 €.

Un large éventail d'ateliers

Mais ce qui fait la richesse de Cap-Accueil, c'est la diversité de ses ateliers fréquentés par ses 354 adhérents. Broderie-patchwork, danse bretonne, informatique et photo-vidéo, jeux aussi tels échecs, bridge et belote, cours de breton, d'anglais et depuis peu d'allemand, arts plastiques, le théâtre T'Cap, généalogie et petit patrimoine, pêche à pied ... il y en a pour tous les goûts. Un éventail d'offres que l'on peut toutes pratiquer pour une adhésion annuelle portée cette année -économie oblige - à 30 €. Cependant, l'activité qui rassemble le plus d'adhérents, c'est la marche, avec 160 inscrits aux diverses marches hebdomadaires, aux journées-randonnées mensuelles ou à celles de l'été qui mêlent marche et patrimoine. Cette activité s'accompagne, pour ses responsables, d'un efficace travail des sentiers en lien avec la communauté de communes et la Fédération française de randonnées.

Voyages et sorties

Cap-Accueil c'est aussi des voyages, culturels ou sportifs, des sorties accompagnées dans les musées, des spectacles organisés par la troupe de l'association T'Cap ou par des extérieurs. Et bien d'autres choses dont on reparlera. En particulier des Arts à la pointe 2014, douze expositions d'art contemporain et six concerts dont les détails seront très bientôt dévoilés.

Quelques dates à retenir

- 22 mars, à 20 h, à la salle Jeanne de Plouhinec, T'Cap jouera sa pièce quelque peu déjantée « Tous aux abris ».
 - 10 avril : visite guidée du Frac et du musée des Beaux-Arts de Rennes.
 - En avril toujours : une sortie à la fondation d'art contemporain Leclerc de Landerneau
 - Le 1er mai, vide-greniers à Audierne
 - Le 17 mai, à Audierne, repas crabe avec Goyat et Pencalet
- Le 31 mai, spectacle « Pour un oui pour un non » de Nathalie Sarraute, au théâtre Madec d'Esquibien.

Trois "piliers"

de Cap-Accueil à l'honneur

A l'issue de l'assemblée générale du 2 mars, trois « piliers » de Cap-Accueil ont été sympathiquement mis à l'honneur par Claude Bouvier, président. Cadeaux et fleurs pour Paulette Herledant (au centre sur la photo) qui, pendant 21 ans a donné -ou redonné- le goût de la langue anglaise à de nombreux adhérents. Bonnes bouteilles pour les hommes ! Jean-Jacques Lacour (à droite sur la photo), qui a bien l'intention de continuer à animer l'atelier de photo-vidéo qu'il a créé il y a six ans, mais qui se retire du conseil d'administration, tout comme François Loyer (à gauche sur la photo), efficace bénévole créateur du site internet Cap-Accueil qui, après deux mandats au CA, a décidé de se consacrer plus exclusivement à www.cap-accueil.com, si riche en informations diverses.

M. ML.



Ci-dessous,
Kersigneau à Plouhinec



Les randonneurs de Cap Accueil sont aussi des " Randonneurs Vigilants ".

Faire de l'ECO-VEILLE consiste, à repérer puis à informer les autorités compétentes (CCCS, etc) d'un danger pour la pratique de la randonnée sur l'ensemble du Cap Sizun (Arbres abattus, falaises effondrées etc.) et ensuite effectuer un suivi.

35 randonneurs de Cap Accueil participent à cette action d'ECO-VEILLE sur le territoire du Cap Sizun et cela durant toute l'année. Initiée depuis 2 ans environ, elle est devenue d'actualité suite aux

• le grand portrait • le grand portrait • le grand portrait • le grand portrait • le grand portrait

Marie-Thérèse Moigne

25 ans ... à votre service.

Cette année, Cap-Accueil fêtera ses 25 ans d'existence. Une création dont Marie-Thérèse Moigne se souvient comme si c'était hier ...

Esquibiennoise de souche – elle habite toujours la maison familiale- Marie-Thérèse fait toute sa carrière au Trésor public. A Paris, Quimper, puis Pont-Croix et Audierne jusqu'en 1999, année de sa retraite. « Depuis, je m'investis à temps complet pour Cap-Accueil », reconnaît celle qui en fut présidente de 2001 à 2005, puis co-présidente. Car cette association, elle en est membre fondateur comme Ginette Martin et Jacques Kerdravat.

« Une belle aventure »

« C'était en 1989 et avec une bande de copains d'Esquibien on a eu envie de trouver une façon de combler ce vide culturel que nous, adultes, ressentions. Mais aussi de proposer une structure de loisirs et de culture aux nouveaux arrivants dans le Cap. D'où le nom de Cap-Accueil ». L'idée séduisit puisque la 1ère année, ils étaient déjà 70 membres. Tout commença avec la randonnée puis, peu à peu, furent créés divers ateliers. Pour les définir, un questionnaire avait circulé dans le Cap. Ainsi, à la demande, sont nés les cours de breton, d'anglais puis arrivèrent les jeux de société. « On se réunissait les uns chez les autres avant qu'en 2001



Jean-Paul Coatmeur, alors maire d'Audierne, mette un local à notre disposition ».

Les Arts à la Pointe.

Mais ce qui tient le plus à cœur à Marie-Thérèse c'est, en 1990, la création du Festival des chapelles, dans lequel elle s'est investie à fond, puis en 2001, celle de l'Art à la pointe dédiée à l'art contemporain. Deux manifestations qui, au fil des ans, lui ont permis de faire « tant de rencontres passionnantes et d'apprendre tant de choses ». Et pour lesquelles elle continue à donner beaucoup de son temps avec toujours le même plaisir.

M. ML.

" ECO-VEILLE "

Ci-dessous,
St Évette à Esquibien



différentes tempêtes que nous avons connues.

Les sentiers de randonnée du Cap Sizun sont bien abîmés, et pas seulement le sentier côtier. Nous avons signalé une soixantaine de situations dangereuses qui sont traitées avec efficacité par le service espaces naturels de la communauté de communes.

Ces actions sont appelées à se développer dans le cadre d'un partenariat avec la CCCS-PR en cours d'approbation et où les élus reconnaissent la pertinence et la qualité de notre action.

D. Tallec

Le Krank

éveillé

N° SPÉCIAL MUNICIPALES 2014

Bulletin d'information de Cap Accueil
Diffusion publique et gratuite



Association inter-communale
de loisirs et de culture en Cap Sizun
Cap-Accueil - 9, rue Lamartine, 29770 Audierne
02 98 70 28 72 - www.cap-accueil.com -
cap.accueil@orange.fr

Directeur de la publication : Claude Bouvier
Imprimé par nos soins
Ne peut être vendu.

N° 5 • mars 2014

LA CULTURE : UN ENJEU POUR LE CAP SIZUN

Mieux vaut choisir que subir. Dans un monde en mouvement, la démocratie permet d'élire ceux qui ont la responsabilité d'agir au nom de tous pour faire les choix que les changements de toute nature imposent.

Le Cap Sizun n'échappe pas aux évolutions qui transforment nos sociétés : pêche, agriculture, industrie, tourisme, démographie, communications, équilibres économiques et écologiques ne seront plus demain ce qu'ils étaient hier.

Dans le paysage qui se dessine, la culture est désormais un moteur de développement inédit (dans un contexte de crise de l'emploi et de stagnation de croissance, les industries culturelles et créatives progressent de 3,5 % en Europe !).

Par chance le Cap Sizun bénéficie d'une vie



associative énergique dans le secteur social, dans les secteurs des sports, des loisirs et de la culture.

Cap Accueil, association intercommunale de loisirs et de culture dans le Cap Sizun, organisatrice d'Arts à la Pointe, dont les manifestations (expos, concerts) contribuent à irriguer l'économie du Cap, drainent chaque

année en moyenne 40 000 visiteurs, fêtera en 2014 ses 25 ans d'existence. À cette occasion, elle interpelle les candidats de toutes sensibilités aux élections municipales dans les communes du Cap Sizun pour leur demander de se prononcer sur les 4 points suivants. Les réponses seront publiées dans le bulletin de l'association (le Krank) et diffusées avant les élections.

Juste un mot :

DÉMARCHE CITOYENNE

Nous avons interpellé chaque liste aux élections municipales : quatre questions concernant la culture et par conséquent le tourisme dans le Cap. D'autres, dans d'autres domaines importants - l'écologie, l'économie de proximité- ont également interpellé les futurs élus. Ces démarches se veulent constructives, participatives et ne visent qu'à construire un Cap plus attrayant. Là où les enjeux sont forts, où les élus seront amenés à prendre des décisions qui dépassent le seul cadre de leur commune, nous avons obtenu des réponses intéressantes au dessus des querelles de clochers ou partisans.

Dans les communes où les listes sont ouvertes, personne n'a répondu ne pouvant s'engager au nom de tous. C'est compréhensible mais dommageable pour la démocratie et la réflexion collective.

Nous sommes profondément convaincus que la culture est un atout, certes fragile, mais fort et qu'il est indispensable que les futurs élus soient sensibilisés, informés car ce sont eux qui vont mettre en valeur les ressources locales, les utiliser dans un souci de développer notre territoire même si la conjoncture économique est difficile.

Nous n'avons pas à nous immiscer dans les politiques partisans mais il est de notre devoir de donner notre sentiment, de faire connaître les idées qui traversent notre champ d'action afin qu'elles soient portées par ceux qui décideront demain de l'avenir de notre petit territoire aux atouts, somme toute, assez extraordinaires.

Bonne lecture du Krank

Claude Bouvier
Président Cap Accueil

QUESTIONS n° 1 : Compétence culturelle de la communauté de communes

Agirez-vous pour que la compétence culturelle soit adoptée par les élus communautaires pour des actions culturelles d'intérêt communautaire ayant un rayonnement départemental, régional voire national pouvant renforcer la cohésion, l'économie et l'image du cap. Chaque commune continuant à avoir une politique de soutien aux actions de loisirs et de culture des associations, source de lien social et du mieux vivre.

AUDIERNE

Liste conduite par Jo Evenat :

Les manifestations culturelles de rayonnement régional, voire national, doivent être coordonnées au niveau communautaire afin que la promotion de ces événements soit la plus efficace possible. De plus ce travail en commun permettrait de renouer les relations tant sociales qu'économiques à l'échelle du Cap Sizun. Ces bonnes relations de voisinage sont la condition sine qua non pour redynamiser ce territoire aux atouts exceptionnels. Il serait donc souhaitable que les offices du tourisme travaillent de concert.

Cette compétence culturelle pourrait être assurée par la mise en place d'une commission culture ouverte à tous, élus, acteurs culturels

(artistes, passionnés...).

Bien évidemment les communes doivent continuer de soutenir les différentes associations qui permettent le maintien des relations sociales entre tous les habitants.

Liste conduite par Gurvan Kerloc'h :

Force est de constater que la politique culturelle, à l'échelon communautaire, est entièrement déléguée au milieu associatif. Compte tenu des risques inhérents à ce mode de gestion (érosion du bénévolat, manque de renouvellement générationnel), de l'évolution consumériste des comportements et de la professionnalisation de l'offre associative (réglementation de plus en plus « *suite page 2*

responsabilisante » et professionnalisation des intervenants), il devient urgent d'imaginer une gouvernance publique de la po-

Liste conduite par Didier Guillon :

Cette question n'est pas simple : la communauté de communes pourrait et devra (malgré ses difficultés financières) prendre d'autres compétences en charge. Pour autant, celles-ci doivent être hiérarchisées. Quid de la voirie par exemple ?

D'autre part, la communauté de communes ne peut subventionner des projets déjà subventionnés par les communes. À l'évidence, seuls les projets d'intérêt communautaire (ou au-delà) doivent être pour

Liste conduite par Jean-Claude Hamon :

Dans notre programme électoral nous avons écrit : « A part les actions culturelles d'intérêt communautaire, la communauté n'a pas les moyens financiers pour prendre de nouvelles compétences (Chambre régionale des comptes-rapport décembre 2013). Mais nous jugeons souhaitable que les nouveaux élus définissent prioritairement les actions culturelles d'intérêt communautaire et se donnent les moyens d'agir, pour exemple : l'École intercommunale de musique, le circuit Arts à la Pointe, le Bagad de Beuzec ».

Liste conduite par Bruno Le Port :

La liste *Un nouveau cap pour Plouhinec* l'affirme haut et fort : l'intercommunalité du Cap Sizun doit être stimulée, oxygénée, développée. Elle est l'incontournable condition de projets collectifs ambitieux. L'intercommunalité est, pour ainsi dire, dans l'ADN de notre liste, comme la première exigence qui a réuni les femmes et les hommes qui la composent. Cette certitude n'a pas de frein. Elle concerne donc la culture pareillement aux autres secteurs d'activités et vecteurs de l'épanouissement d'une population sur un territoire. Nous militerons donc pour que la Communauté de Communes du Cap Sizun se dote de la

litique. Fort de ce constat, nous agissons résolument pour donner, via la communauté de communes, une cohérence à la politique

ESQUIBIEN

l'heure, du ressort de la com.com. Dès lors, le débat récurrent est de savoir quels sont les projets d'intérêt local. Chaque commune voulant faire subventionner les activités situées sur son territoire au détriment de celles des communes voisines.

Le nœud du problème n'est-il pas là : l'absence d'esprit communautaire dans le Cap-Sizun ?

PLOUHINEC

compétence culturelle.

Liste conduite par Jacques Paul :

Dans le Cap Sizun, les communes apportent une aide importante à l'activité culturelle pour satisfaire les besoins de leurs habitants. Le but peut-être aussi, comme à Plouhinec de contribuer à revitaliser les centres urbains. Les moyens sont les subventions aux associations culturelles et la



culturelle en faisant adopter un plan intercommunal pour la culture.

Liste conduite par Gérard Mevel :

Les élus communautaires auront à débattre de cette question. Je suis, depuis le début de mon mandat, en 2008, favorable à l'émergence de cette compétence de la com-com. Il faut cependant examiner la faisabilité, car créer une nouvelle vice-présidence aurait pour conséquence d'augmenter les dépenses dans un budget déjà fragilisé. Si cette compétence doit exister, il faut qu'elle intègre la compétence enfance jeunesse.

mise à disposition de moyens logistiques (salles, matériel, moyens techniques,...) Cependant de nombreuses raisons militent pour l'élargissement des compétences culturelles de la CCCS :

- Le champ d'action de certaines associations dépasse la commune de leur siège.
- Certaines politiques (école de musique) ne sont viables qu'à une large échelle ;
- Certains outils (musée archéologique, maritime, agricole, par exemple...) présentent un intérêt communautaire.

- la CCCS peut être mieux placée pour porter des projets lourds (grandes salles,...) Nous souhaiterions donc très clairement que la CCCS prenne un rôle fort de coordinateur et d'animateur de l'action culturelle dans le Cap, à l'instar de ce qui est fait dans nombre de communautés de communes. Bien entendu, ce processus ne peut pas être instantané. Il faut que les communes puissent faire valoir leurs idées, leurs besoins, leurs objectifs. Enfin, les aides fournies par les communes restent incontournables.

En conclusion, nous avons l'intention de proposer la création d'une compétence culturelle d'intérêt communautaire, sans préjudice du soutien apporté par les communes aux associations.

QUESTIONS n° 2 : Budget culturel

Quelle part du budget de votre commune pensez-vous pouvoir consacrer à l'aide aux associations et aux manifestations culturelles ?

AUDIERNE

Liste conduite par Jo Evenat :

Le budget culturel aussi bien que tous les autres budgets de la commune devront être étudiés et décidés démocratiquement avec les municipalités qui seront élues lors du prochain scrutin municipal. En tout état de cause, ce budget culturel ne devra pas être amputé.

Liste conduite par Gurvan Kerloch :

Audierne a, au cours du mandat qui s'achève, toujours soutenu la culture, que ce soit au travers de subventions, de mise à disposition de locaux ou de soutien humain. Il est difficile de quantifier exactement l'impact financier de ce soutien. Nous ne pouvons donc nous engager sur

une part du budget dédiée aux associations et manifestations culturelles. Toutefois, la ville d'Audierne maintiendra un soutien important à cette politique.



ESQUIBIEN

Liste conduite par Didier Guillon :

Le montant consacré à la culture l'est principalement par le biais des subventions, or celles-ci sont globalisées au budget et il faut connaître toutes les demandes (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, puisqu'elles ne sont pas encore toutes parvenues aux mairies) pour savoir quelle proportion sera consacrée à la culture.

Ceci étant, la commune d'Esquibien consacre probablement le montant le plus élevé à la culture (à budget égal, bien entendu) de toutes les communes du Cap. Pour rappel, le budget d'Esquibien, c'est la

moitié de celui d'Audierne et 1/3 de celui de Plouhinec.

Pour information, le théâtre Georges Madec, porté par la municipalité sans l'aide de la communauté de communes, a représenté un investissement de 540 000 euros. Le remboursement se terminera en 2022. Non compris les investissements annuels en équipement divers.

D'autre part, toutes les demandes de subventions culturelles, parvenues en mairie au cours du mandat ont reçu une réponse positive.

Notre liste compte bien poursuivre dans

cette voie et mettre ses moyens à la disposition de la culture.

Liste conduite par Gérard Mevel :

L'aide aux associations culturelles est attribuée sous forme de subventions votées par le conseil municipal. Les associations qui organisent des manifestations culturelles sur notre commune, pourront déposer une demande d'aide qui lui sera attribuée en fonction du coût de celles-ci et de l'enveloppe budgétaire qui sera votée après les élections. A manifestation exceptionnelle, subvention exceptionnelle !

PLOUHINEC

Liste conduite par Jean-Claude Hamon :

En ce qui concerne la commune de Plouhinec, nous prendrons le budget de 2012 dont le compte administratif a été approuvé lors du conseil municipal du 28 mars 2013 : 5,22% du budget ont été consacrés à la culture, soit 411 000 euros pour un budget de 7. 800 000 euros.

Nous ne tenons pas compte des subventions accordées aux associations et de la gratuité des nombreux locaux mis à disposition .Un exemple : la mise à disposition des locaux à l'Ecole intercommunale de musique est estimée à 13 600 euros (hors achat de matériel que nous avons acquis) et la subvention versée en 2013 était de 2774 euros.

Nous mettons gratuitement à la disposition des écoles un car pour différentes

pratiques ou visites culturelles.

On peut dire que nous entretenons avec les associations un véritable partenariat.

Liste conduite par Bruno Le Port :

Aujourd'hui la Commune de Plouhinec verse au titre de subventions la somme de 10.641 euros aux activités culturelles sur un budget de fonctionnement de 4.590.085 euros. Nous voyons mal comment l'on pourrait faire moins... Donc oui nous ferons plus. Préciser exactement cette part budgétaire suppose la prise en charge et la connaissance des initiatives que les acteurs culturels soumettront à la collectivité ainsi que nos projets, au premier rang desquels figure une médiathèque. Nous nous sommes, en outre, engagés à « ouvrir » les locaux publics, la Mairie notam-

ment, à un programme constant d'expositions, de conférences, de projections...

Liste conduite par Jacques Paul :

En 2012, la municipalité de Plouhinec a attribué 7534 € de subventions à des associations culturelles : ce budget sera augmenté.

Le soutien à l'action associative passant beaucoup par la mise à disposition de moyens logistiques et de locaux, nous développerons notre offre de locaux associatifs et donc culturels. Nous développerons une démarche spécifique en faveur des jeunes.

La politique culturelle sous la responsabilité d'un nouvel adjoint spécifique aidé par plusieurs conseillers au sein d'une commission élargie aux associations, artistes,...

QUESTIONS n° 3 : Faire vivre le patrimoine.

Êtes-vous d'accord pour inciter fortement la mise à disposition des édifices patrimoniaux, bénéficiant de fonds publics pour leur entretien, pour des manifestations culturelles comme cela est pratiqué par de nombreux conseils généraux et communes de France ?

AUDIERNE

Liste conduite par Jo Evenat :

Nous devons encourager la mise à disposition des édifices patrimoniaux en aidant à effectuer les démarches nécessaires à l'accueil de manifestations culturelles (concerts, expositions...). Ceci afin de

faire découvrir et sauvegarder le patrimoine historique du Cap Sizun à l'occasion de telles manifestations.

Liste conduite par Gurvan Kerloch :

Nous continuerons à mettre ponctuelle-

ment le patrimoine communal à disposition d'événements culturels. Cela se fera dans le cadre de conventionnements respectant la destination des lieux.

ESQUIBIEN

Liste conduite par Didier Guillon :

Nous sommes favorables à la mise à disposition des édifices patrimoniaux pour des manifestations culturelles, dans le respect de la destination première de ces bâtiments.

Liste conduite par Gérard Mevel :

Je suis d'accord pour inciter la mise à disposition des édifices patrimoniaux, propriété de la commune. Mais en ce qui concerne les lieux culturels, confiés à l'af-

fectataire, je prône le dialogue plutôt que l'affrontement. Il y a dans notre projet d'autres lieux qui pourront recevoir les manifestations culturelles.

PLOUHINEC

Liste conduite par Jean-Claude Hamon :

Lorsque « Arts à la Pointe » éprouvait des difficultés à trouver des lieux d'expositions, nous avons répondu « présents ». Je n'ai pas hésité à appuyer les courriers adressés au diocèse par Claude Bouvier. Le « combat » était juste ! Les édifices patri-

moniaux, biens publics, doivent vivre et servir dans le respect des convictions de chacun.

Liste conduite par Bruno Le Port :

Rappelons dès l'abord que la plupart de ces lieux vivent et tiennent encore debout

grâce aux associations impliquées dans leur sauvegarde et leur valorisation.

Dans le respect des chartes ou conventions liant la collectivité propriétaire avec les usagers ou affectataires de lieux patrimoniaux bénéficiant de subsides publics, nous sommes, bien entendu,

favorables à ce qu'ils puissent recevoir et accueillir des manifestations culturelles. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler qu'un propriétaire n'a pas la faculté légale d'user et d'utiliser les locaux qu'il loue. L'actualité récente nous porte également

à préciser, bien loin d'un déterminisme de censeur, qu'il convient que tous et toutes nous nous montrions extrêmement vigilants au regard des provocations, outrages et comportements inconvenants à même de choquer tout ou partie de la

population.

Liste conduite par Jacques Paul :

Nous pensons que cette ouverture est légitime et souhaitable, nous la soutenons fermement.

QUESTIONS n° 4 : Création d'une commission intercommunale de la culture.

Vous engagez-vous à soutenir la mise en place d'une commission culturelle au niveau du Cap ? Commission comprenant des élus, acteurs culturels, artistes, et qui aurait vocation de définir des thématiques et des actions s'appuyant sur les spécificités et atouts du Cap afin de mettre en valeur l'image du territoire.

Liste conduite par Jo Evenat :

Cette question rejoint la première, d'une manière générale beaucoup d'actions (sociales, culturelles, sportives...) doivent être mieux coordonnées au niveau intercommunal.

Nous proposons d'ouvrir toutes ces commissions à tous ceux qui veulent œuvrer

dans l'intérêt général du Cap Sizun. Une telle commission culturelle permettrait de mettre en place une véritable politique culturelle cohérente au niveau de tout le territoire du Cap Sizun.

Liste conduite par Gurvan Kerloc'h :

La mise en place d'une commission inter-

communale de la culture est un outil de gouvernance démocratique de l'action culturelle en Cap-Sizun. Elle aurait, en outre, l'intérêt de renforcer la visibilité de la communauté de communes vis-à-vis de nos concitoyens. Nous soutiendrons donc pleinement la création d'une telle structure.

AUDIERNE

ESQUIBIEN

Liste conduite par Didier Guillon :
Cette commission n'a de sens que si la communauté de communes prenait en main cette compétence : voir réponse n°1.

Liste conduite par Gérard Mevel :
Bien sûr, une telle commission a sa place, elle permettrait de mutualiser les moyens. Elle irait dans le sens du travail de l'A OCD,

évoqué lors du Diagnostic Partagé. Je souhaite plutôt une fédération, des associations et des différents acteurs : politiques et artistiques. La Fédération des Acteurs Diffuseurs de spectacles de l'Ouest Cornouaille (FADOC) en est l'exemple. Une telle fédération aurait plus de poids auprès des Conseils : Régional et Général, et de l'état (DRAC). Un exemple

pour faire reconnaître, auprès de la DRAC, le Théâtre G. Madec d'Esquibien comme scène de territoire, il faudrait que le nombre d'habitants soit de 15 000. Notre territoire pourrait donc entrer dans ce cadre. Cependant ce n'est pas une commune seule, quel que soit l'élu, qui peut prétendre créer une telle commission. Ceci est du ressort du conseil communautaire.

PLOUHINEC

Liste conduite par Jean-Claude Hamon :
Nous nous engageons pour que la communauté mette en place une « commission intercommunale de la culture » réunissant notamment les acteurs que vous proposez. Nous sommes pour le souhaitable : rédiger et adopter un projet culturel de territoire qui fasse une large place à l'éducation artistique et culturelle des habitants et principalement des plus jeunes. Mettre en œuvre ce projet en respectant les trois piliers de l'éducation artistique : la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, et la nécessaire pratique. Les élus du Cap-Sizun Pointe-du-Raz partagent-ils notre ambition ?

En ce qui concerne les nouveaux rythmes scolaires qui seront effectifs à la rentrée 2014, nous avons réservé une place importante à la musique, au théâtre... Le coût par élève nous l'estimons à 300 euros.

Liste conduite par Bruno Le Port :
Nous nous sommes déjà engagés auprès des électeurs de Plouhinec à créer plusieurs groupes de travail ayant trait aux



différentes missions communales. Ils seront composés, outre d'élus, de personnes ressources et référentes, ayant pour but de susciter, de réfléchir et d'étudier des pistes afin de déboucher sur des projets à réaliser.

Dans la cohérence de notre volonté intercommunale, il va presque sans dire que nous sommes également résolument favorables à créer ce type de commissions à l'échelon communautaire. Et donc, oui, nous nous engageons non seulement à soutenir une telle initiative mais même à en être porteur si besoin.

Liste conduite par Jacques Paul :

Nous proposerons la constitution d'une commission communautaire pour la culture. Elle aura à cette échelle le même type de rôle que la commission municipale dont elle sera le pendant et la partenaire. Dans notre esprit, cette instance serait, pour ses premières priorités, chargée de réfléchir aux pratiques culturelles actuelles dans le Cap pour proposer un projet culturel à cette échelle.